

**Administration Communale
de Hesperange**

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2024/34 du 21 octobre 2024, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2024/34a12	Hesperange, rue Jean-Pierre Hippert – travaux de grutage le 28.10.2024

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 24 octobre 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

